



**#bio
diversité
BZH**

Formaliser son plan d'action

Sandrine ALARY (Département du Finistère)
Patrick CAMUS (Commune de Plougoumen)

Jeudi 21 octobre

Les Ateliers
Projets #biodiversitéBZH

Morbihan

Lagure queue-de-lièvre © Julie Gourvès, OFB 



Le montage du plan d'action



● Le cadre général

- Fixe **un ou des objectifs stratégiques** et les actions associées à partir des enjeux du territoire identifiés dans le diagnostic préalable,
- S'inscrit dans la **durée** (plan pluriannuel de 3 à 5 ans par exemple),
- Définit les **ressources** mobilisables (moyens humains, techniques, financiers...) pour atteindre les objectifs,
- Identifie les **partenariats** mobilisables.

▶▶ C'est le **point de départ** pour lancer mon projet biodiversité

Concertation

Diagnostic écologique de mon territoire

Inventaires,
données, carto...
**Attention de ne
pas se noyer
dans la
connaissance**

Enjeux
thématiques
Enjeux sectoriels

Identifier et prioriser les **Enjeux stratégiques**
pour la biodiversité de mon territoire

A partir des enjeux, définir les
objectifs à atteindre

- **Concrets**
- **Mesurables**
- **Opérationnels**

Actions déjà
existantes à
valoriser et
nouvelles actions

Je définis une **liste d'actions** permettant
d'atteindre les objectifs et les cibles.
Ces actions peuvent concerner des aménagements
spécifiques, de la sensibilisation, des mesures de
gestion, etc...

Validation de mon plan d'action
en comité de pilotage, commission élu ...

Mise en œuvre du plan d'action

Mise en place
**d'indicateur
de suivi**

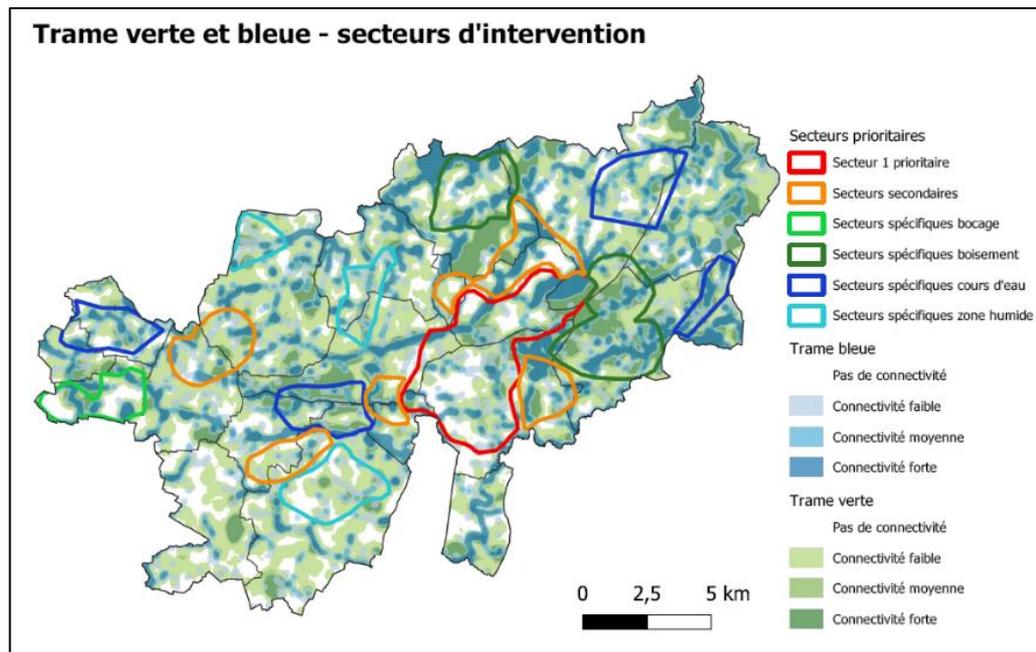
Exemple : Programme TVB de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

Etapas préliminaires : Réalisation d'un diagnostic concerté (stage de 6 mois) et réalisation d'une cartographie

- Choix de **4 enjeux hiérarchisés** :
 - Restaurer
 - Préserver
 - Sensibiliser
 - Connaître

Travail de terrain

- Priorisation des secteurs d'intervention (*en interne*)
- Prospections terrain pour identification des sites d'intervention (*bureau d'étude*)
- 43 sites identifiés : actions de restauration et de gestion préconisées et cartographiées



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

VALORISER
PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

Ateliers Biodiversité BZH

Monter un plan d'action opérationnel

- Le montage du plan d'action
- Faire vivre son plan d'action
- Exemples d'actions concrètes à mettre dans son plan

Patrick Camus

- Conseiller délégué en charge des Travaux, Environnement, Cadre de vie
- Président de la Commission Biodiversité du PNR GM



Planning des taches

Étape 1

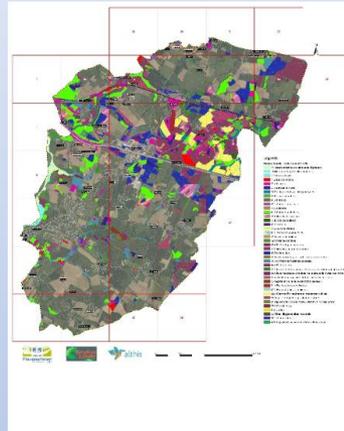


Identification des partenaires

puis

Inventaire des données naturalistes existantes

Étape 2



Cartographie des Habitats naturels

puis

Réalisation des inventaires complémentaires

Étape 3



Rédaction de l'ABC

et

Elaboration d'un programme d'actions pour : préserver, voire reconquérir la biodiversité communale

Étape 4

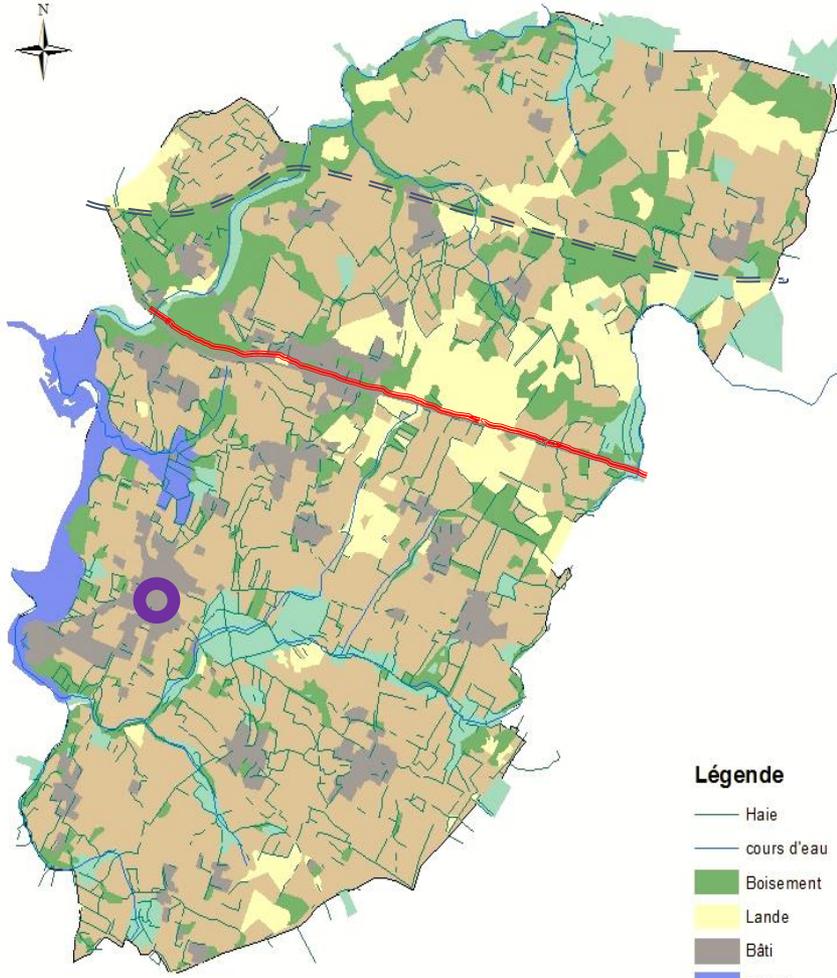


Mise en place du programme d'actions

et

poursuite du programme d'actions

PLOUGOUMELLEN



Légende

- Haie
- cours d'eau
- Boisement
- Lande
- Bâti
- Estran
- zone agricole
- Zone humide

0 0,5 1 2 Kilometers

Un Territoire

1 - Des habitats

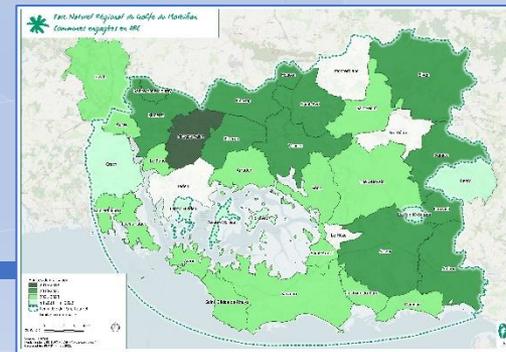
- Boisements
- Landes
- Linéaires de haies
- Zones humides
- Linéaires de cours d'eau et des mares
- Surface Agricole Utile

2 - Des habitants

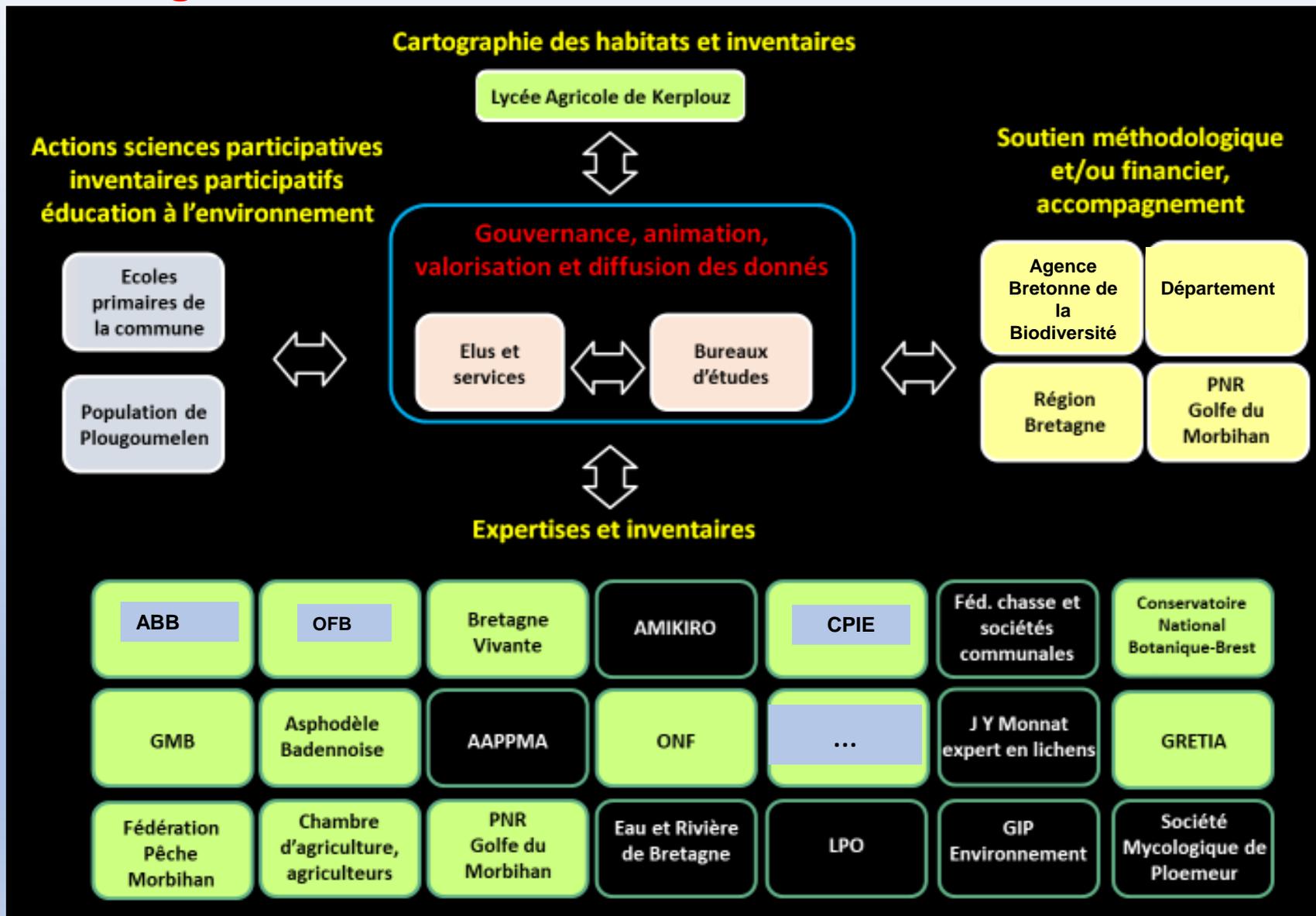
- bourg
- hameaux
- Bati
- Zones d'activités
- Des routes, chemins, voies ferrées

3 - Des documents d'Urbanisme

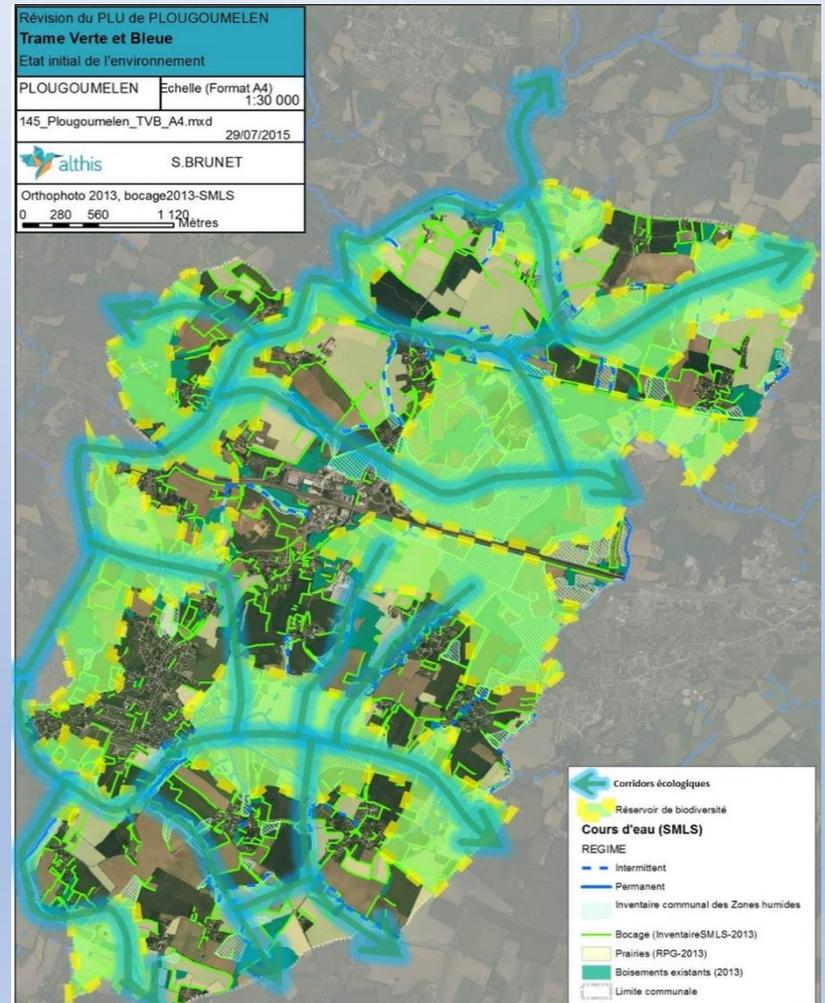
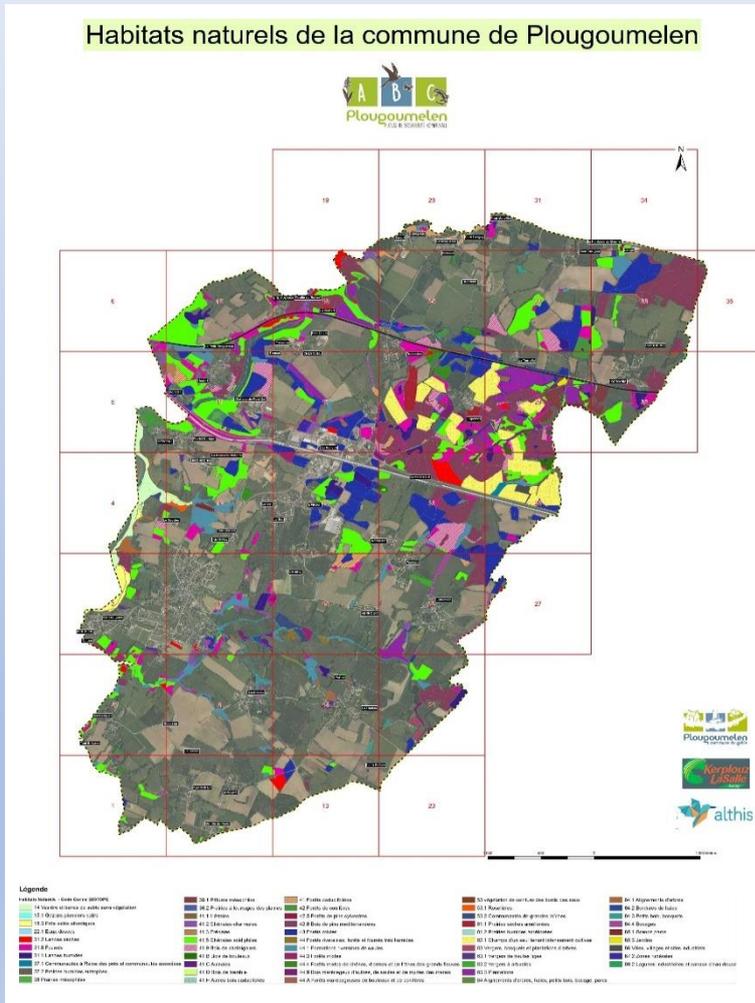
- PLU : PADD, OAP, zonages, règlement



Une organisation



Habitats, Trame verte et bleue, ABC, PLU, des outils indispensables pour la gestion et la préservation du patrimoine naturel





Faire vivre son plan d'action





Les outils pour construire et faire vivre son plan d'action

Le tableau de bord



- Synthétise les actions
- Permet de suivre la mise en place des actions et l'atteinte des objectifs
- Peut contenir des indicateurs

Les fiches actions



- Décrivent les réalisations à mettre en place
- Identifient le porteur de l'action, les études complémentaires nécessaires, les partenaires....
- Identifient les moyens (moyens techniques, moyens humains, matériel, chiffrage des travaux...) à mettre en place



Types de fiches actions

- **INVENTAIRES**

- **GESTION/AMENAGEMENT**

- **ANIMATIONS**

- ... / ...

Fiche Action « Thème »	Titre de l'action	
N° X	Niveau de priorité : Fort , Moyen , Faible Etat de l'action : Nouvelle – A Renforcer – A Poursuivre	
ENJEUX/ OBJECTIFS :	<i>ILLUSTRATION</i>	
DESCRIPTION DE LA ZONE CONCERNEE <ul style="list-style-type: none"> ○ Lieu : Lieu-dit, Maille, Coordonnées géographiques ○ Superficie ou ouvrage concerné : ○ Maitrise foncière : (Privé, Communale, Départementale, etc.) ○ Intérêt écologique : Habitat et/ou espèces concerné (Zone natura 2000 ? DO ? DHFF ? etc.) ○ Fonctions et usages du site: Activités réalisées sur le site (ex : Randonnée, animation nature, sport nature, etc.) Fréquentation ??? ○ Pressions et menaces identifiées : (ex : Sur-fréquentation, dérangement, etc.) 		
DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ACTION <ul style="list-style-type: none"> ○ Technique(s) et procédure(s) mises en oeuvre: ○ Etapes (timing) : ○ Durée : 		
PARTENAIRES ASSOCIES		
COUTS et FINANCEMENTS		
SUIVI ET EVALUATION		

NB : Liste des thèmes : / Habitats / Espèces/ Ouvrages/ Animations/ Usages/...

Fiche Action
« Gestion/Travaux »
N° 22

Suppression des obstacles sur les trames bleues



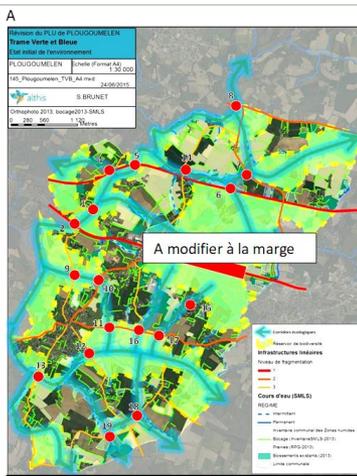
Thématique(s) concernée(s) :

Niveau de priorité : **Fort**
Etat de l'action : **Nouvelle**

Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré
-----------------	-------	-----------	----------	-----------	---------	---------	------------

Objectifs :

- Mettre à jour la cartographie des obstacles sur le réseau hydrographique de la commune et identifier les ripisylves trop denses.
- Rétablir les continuités écologiques par la suppression ou la reprise des obstacles physiques : buses, barrage, digue, ... dans le cadre de la poursuite des actions déjà engagées.
- Entretien des cours d'eau et les ripisylves associées.



Description de la zone et nature des travaux à engager :

- Réseau hydrographique du territoire de la commune, voire par la suite de l'intercommunalité.
- Interventions sur les busages mal dimensionnés et constituant des obstacles pour la circulation des animaux.
- Interventions sur les tronçons de ripisylves trop denses en accord avec les riverains et les services administratifs et techniques.

Contexte :

- Dans le cadre des textes d'applications du Grenelle de l'environnement et de la CLE, des travaux récents ont été entrepris par le SMLS sur la haute vallée du Sal et par Eau du Morbihan pour l'effacement du barrage de Pont Sal.
- Toutefois lors des études préalables au PLU d'autres obstacles ont été identifiés et nécessitent d'être traités.

Partenaires associés :

- Agents communaux, PNR GM, associations environnementales, Région, AAPMA, Fédération départementale de la pêche, AFB, Département

Coût et partenaires financiers potentiels :

- Coût estimé : Coûts fonction des choix, du nombre, de la nature des ouvrages sélectionnés. Première année : Pont du Len, ouvrage n°12, mise en place d'un pont-cadre, coût estimé à 40 000 € TTC

- Partenaires financiers : Commune, Intercommunalité, Région, Département

Suivi et évaluation :

- Après suppression, voire amélioration des ouvrages concernés un suivi piscicole et hydro biologique sera mis en place.
- Indicateurs d'entretien : linéaire de rivière traité.

GESTION/AMENAGEMENTS

Fiche Action
« Gestion/Travaux »
N° 17

Création d'une zone de tranquillité pour la loutre



Thématique(s) concernée(s) :

Niveau de priorité : **Moyen**
Etat de l'action : **Nouvelle**

Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré
-----------------	-------	-----------	----------	-----------	---------	---------	------------

Objectifs :

- Choix d'un site et de son aménagement pour le rendre propice au passage, au séjour, au repos, à l'alimentation de la loutre, voire à sa reproduction.
- Créer un réseau de propriétaires fonciers favorable à cette action,
- Utiliser ce site comme outil de communication pour sensibiliser la population à la protection de ce mammifère.



Description de la zone :

- Lieu :** Sur les berges et le cours d'eau du Sal en amont du Moulin de Boterf et jusqu' à Pont Marville (D19).
- Ce secteur nécessitera une collaboration soutenue avec la commune de Pluneret pour la rive droite pour harmoniser les procédures et protocoles : contacts, entretien de la ripisylve, signalétique, accès.

Contexte :

- La Loutre d'Europe a failli disparaître du fait de sa chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat.
- Sa présence est à nouveau prouvée, mais la menace subsiste en raison du morcellement de son habitat notamment avec les routes qui constituent des obstacles souvent mortels pour cet animal vagabond.
- Sa réinstallation doit donc être favorisée par la création de zone de tranquillité.

Description détaillée des actions :

- Contacter les propriétaires voisins afin de garantir le succès de l'opération,
- Maintenir des zones de végétation en bordure du cours d'eau,
- Réaliser des cavités pour le gîte des loutres en bordure de rivière (catiche),
- Placer une pierre ou un morceau de tronc d'arbre émergeant partiellement pour que la loutre puisse laisser des épreintes (marquage du territoire) ?
- Aménager une/des frayère(s) pour les poissons,
- Proscrire l'utilisation de pesticides sur la zone environnante,
- Aménager un contournement de la zone concerné pour les randonneurs et chasseurs afin de limiter le dérangement de l'espèce,
- Installer une signalétique dédiée sur zone et organiser une conférence sur la loutre.

Partenaires associés à l'action :

- GMB (Groupe Mammalogique breton), Fédération de pêche du Morbihan, Commune, associations, habitants, PNR GM, SFPEM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères), ONCFS (Office de la chasse et de la faune sauvage)
- Maîtrise foncière : Privée.

Partenaires financiers :

- Partenaires financiers potentiels : Commune, Région, PNR GM.

Coût :

- Prix des consommables pour nettoyage des berges : 500 €

Suivi et évaluation :

- Recherche d'épreintes ou d'empreintes de loutre sur ce lieu dans le cadre d'un suivi régulier et coordonné avec le GMB et le PNR GM,
- Installation d'un piège photographique pour observer la loutre,
- Amélioration et entretien du site pour le rendre plus favorable à la loutre.

Liste des fiches action

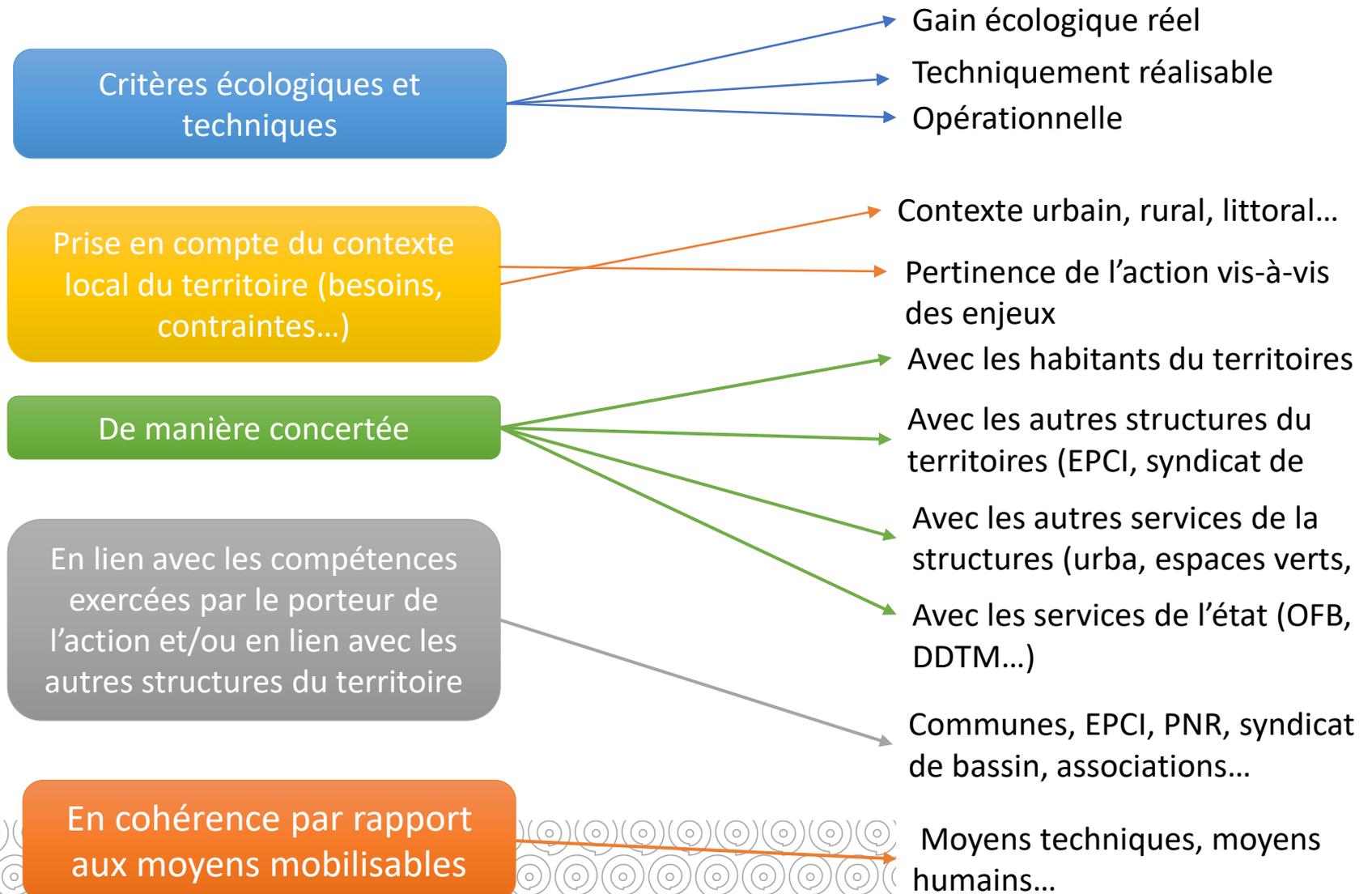
N°	Fiches action « Inventaires »	Habitats	Flore	Faune	Priorité
1	Base de données ABC	Oui	Oui	Oui	Moyen
2	Collisions routières			Oui	Fort
3	Inventaire participatif sur l'écureuil roux			Oui	Fort
6	Etudes d'opportunité pour la mise en œuvre de crapauducs			Oui	Fort
14	Inventaire et protection des sites à orchidées	Oui	Oui		Moyen
18	Inventaire participatif sur l'hirondelle rustique			Oui	Moyen
20	Chevêche d'Athéna			Oui	Fort
26	Lutte contre le frelon asiatique			Oui	Moyen
27	Vigie Flore		Oui		Moyen
28	Suivi piscicole vallée du Sal			Oui	Moyen
29	Oiseaux des jardins			Oui	Moyen
30	Papillons diurnes et nocturnes			Oui	Fort
N°	Fiches action « Gestion /Travaux »	Habitats	Flore	Faune	Priorité
4	Préservation des habitats dans le cadre du PLU	Oui			Moyen
5	Mise en œuvre d'une OAP Biodiversité dans le PLU	Oui	Oui	Oui	Fort
7	Passage à loutre sous la N165/D765			Oui	Fort
9	Maintien et restauration des habitats de landes	Oui	Oui	Oui	Fort
10	Entretien des bords de routes	Oui	Oui	Oui	Moyen
12	Réhabilitation-entretien de sites de reproduction du crapaud épineux	Oui		Oui	Moyen
15	Préservation et restauration des haies bocagères	Oui	Oui		Moyen
16	Gestion des espaces verts communaux	Oui	Oui	Oui	Fort
17	Création d'une zone de tranquillité pour la loutre			Oui	Moyen
19	Création de gîtes à chauves-souris			Oui	Moyen
21	Restauration et utilisation pédagogique des étangs du Scodec	Oui	Oui	Oui	Fort
22	Suppression des obstacles sur les trames bleues	Oui	Oui	Oui	Fort
24	Installation d'un passage à faune sous la N 165			Oui	Moyen
N°	Fiches action « Sensibilisation »	Habitats	Flore	Faune	Priorité
8	Sensibilisation sur la fragilité des habitats littoraux	Oui	Oui	Oui	Moyen
11	Lutte contre les plantes invasives	Oui	Oui		Fort
13	Sensibilisation à la préservation des reptiles			Oui	Moyen
25	Aires marines éducatives	Oui	Oui	Oui	Fort



Le choix des actions



Le choix des actions



Maintien et rétablissement des réseaux écologiques

Infrastructures linéaires

RD 28 à la Poterie /Lamballe-Armor

Site Natura 2000 abritant 11 espèces d'amphibiens

2016-2019 : crapaudrome

2019-2020 : fermeture temporaire hivernale

2020 -2022 : convention de partenariat et de recherche avec le CEREMA => solution durable et partagée

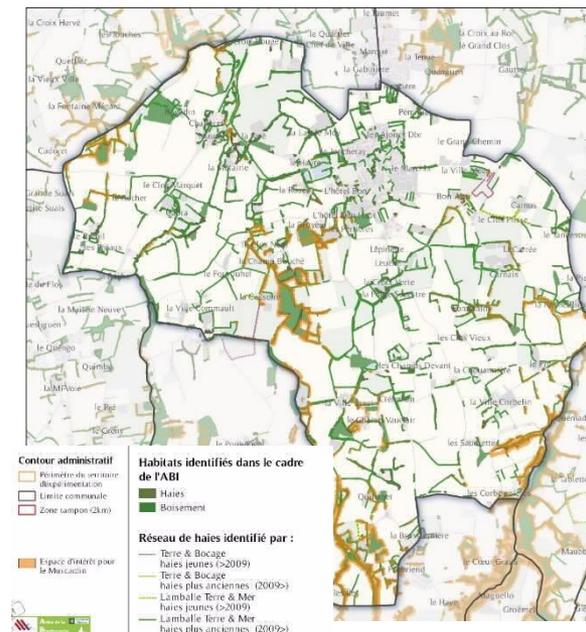
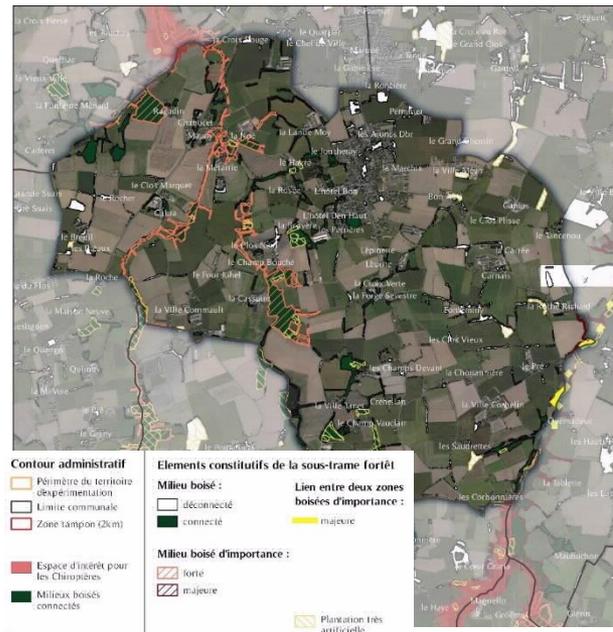
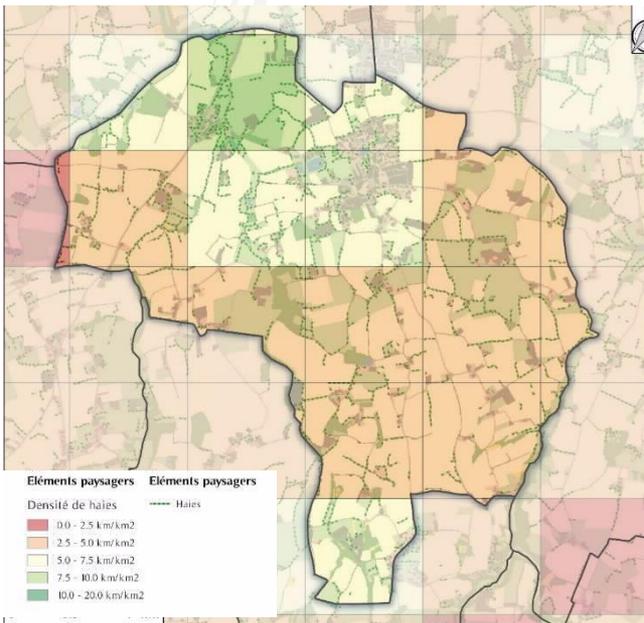




Maintien et rétablissement des réseaux écologiques

Reconnexion de la trame verte

- Financement via Breizh Bocage
- Mise en place de commission communale
- ➔ Enjeu continuité
- ➔ Enjeu érosion/qualité de l'eau



Sensibiliser les entreprises

- Rencontre autour d'un petit déjeuner d'entreprises
- Projet au sein des entreprises
- Sensibilisation des salariés, clients, partenaires



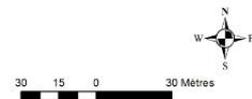

Préconisations

Triskalia
 ZA Lanjouan à Lamballe-Armor

Légende

Préconisations

- Entretien doux de la haie
- Fauche tardive avec exportation
- Friche à préserver
- Mise en place de nichoirs
- Paillage ou couvre-sol
- Plantation d'arbustes à petits fruits
- Plantation de fruitiers
- Plantation de grimpances
- Rucher
- Semis d'annuelles
- Tas de bois à préserver


 30 15 0 30 Mètres

Chantier de restauration

L'étrépage d'une lande humide
pour préserver l'habitat de l'engoulevent



OAP thématique - biodiversité

C'est sur cette démarche d'ABC que la Commune s'est appuyée afin d'élaborer cette OAP thématique de prise en compte de la biodiversité.

À l'inverse des OAP sectorielles, opposables à des secteurs identifiés, l'OAP thématique est opposable à toute autorisation d'urbanisme, dans un rapport de compatibilité, sur la totalité du territoire communal.

Des connections naturelles à préserver par des orientations d'aménagements

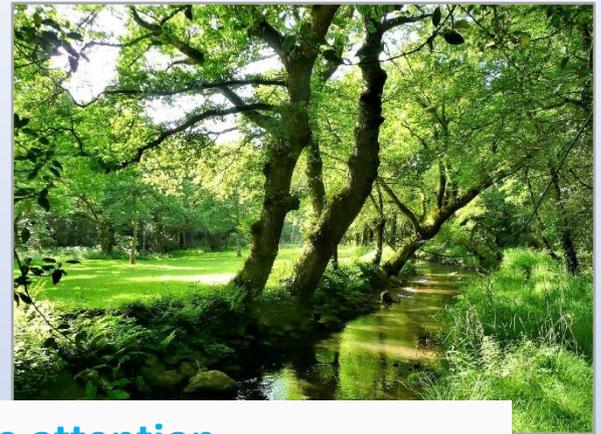
- Pour la protection et la restauration des cours d'eau
- Pour la gestion de la fréquentation des espaces naturels

Donner un rôle de support de biodiversité aux espaces communs, publics ou privés par des orientations d'aménagement

- Pour le renforcement de la présence du végétal dans les espaces publics
- Pour l'introduction de la nature dans les futures opérations urbaines
- Pour le renforcement du végétal dans les espaces privés
- Pour la mise en valeur des ouvrages liés au ruissellement pluvial

Intégrer la biodiversité dans l'habitat





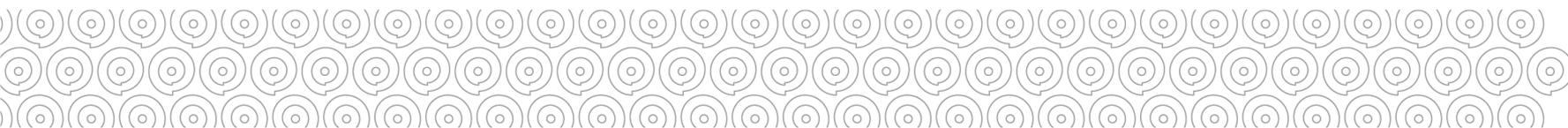
La biodiversité silencieuse vous remercie de votre attention



En conclusion



- ✓ Elaborer un plan d'action à visée opérationnelle ; hiérarchiser et prioriser les actions,
- ✓ Programmer des actions transversales entre plusieurs thématiques portées par la structure,
- ✓ Définir des indicateurs de suivi du plan d'action,
- ✓ Faire le lien avec les autres plans et programmes d'actions du territoires,
- ✓ Penser à la pérennité du projet dans le temps pour garder la mobilisation des partenaires.





Merci pour votre
écoute